

MANAGEMENT DE LA QVCT ET DE LA SANTE AU TRAVAIL – NIVEAU 2 – CONSTRUIRE SA DEMARCHE DE QVCT

DEMARCHE QVCT



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



**MANAGEMENT DE LA QVCT ET DE LA SANTE AU TRAVAIL NIVEAU 2
CONSTRUIRE SA DEMARCHE DE QVCT**

(Durée : 2 jours (14 heures))

Public

Dirigeant, acteurs RH (DRH, RRH...), désireux de s'engager dans la mise en place d'une démarche QVCT, de prévention des risques professionnels, durable, participative et intégrée au travail.

Prérequis

Aucun

Recommandation

Avoir suivi la formation "Management de la QVCT et de la santé au travail niveau 1 - Sécuriser ses pratiques et initier une démarche de prévention" ou "Piloter une démarche QVCT"

Objectifs

- Mesurer les enjeux stratégiques de la QVCT pour l'entreprise
- Articuler prévention des risques psycho-sociaux et démarche QVCT
- Accompagner l'évolution des pratiques managériales et pérenniser les outils de mobilisation et d'engagement collectif
- Utiliser les groupes d'intelligence collective pour développer la QVCT

Contenu

Conjuguer santé au travail et performance durable : un enjeu stratégique et collectif

- Parler un langage commun autour des notions de QVT/RPS/PERFORMANCE/RSE
- Promouvoir une QVCT en articulation avec la santé au travail / les six axes de la boussole QVCT
- Evolutions récentes, portée de la loi du 2 août 2021
- Impliquer tous les acteurs dans une démarche pluridisciplinaire portée par la Direction
- Mener les transformations et réorganisations dans une démarche embarquée et apprenante basée sur le travail réel

Passer de la prévention des RPS à une démarche QVCT

- Identifier les facteurs de risques psychosociaux
- Agir sur les trois niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)
- Identifier l'intérêt des groupes projets, groupes RPS, comités QVCT
- Faire un choix dans les outils d'évaluation (enquêtes, questionnaires, baromètres...)

**AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES**

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



Etablir un état des lieux et définir vos objectifs en matière de QVCT

- Les étapes incontournables de la démarche et la méthodologie
 - La nécessité d'un objectif clair porté par la Direction en matière de projets QVCT
 - Une approche systémique pluridisciplinaire : rôle du CSE sur les questions de santé au travail, rôle déterminant de la fonction RH et de la ligne managériale
 - Une démarche concertée et structurée : indicateurs de suivi, outils
- Préparer et négocier un accord collectif
 - Le préalable : un diagnostic de contexte
 - Le lien avec les négociations sur le temps de travail et l'organisation du travail
 - Les conditions de réussites d'une démarche, différences entre accord de méthode et accord QVCT
 - Lier efficacement QVT et RSE
- Construire et faire vivre collectivement les axes de la QVCT
 - La phase d'expérimentation et le suivi des actions
 - La démarche QVCT en situation de crise
 - Le déploiement de la démarche
 - La pérennisation de la démarche vers une culture de la QVCT

Utiliser les leviers RH et managériaux au service de la QVCT et de la performance de l'entreprise

- La fonction RH, garante du co-pilotage d'une démarche QVCT réussie
- Le manager bienveillant/coach : créer les conditions favorables à la performance
- L'intérêt d'une démarche collaborative pour RE-mobiliser, susciter l'engagement
 - Les outils d'intelligence collective pour innover, identifier, traiter des dysfonctionnements ou irritants sociaux
 - La mise en débat du travail, outil de créativité mais aussi de prévention des conflits
 - Les effets en termes de marque employeur, attractivité et fidélisation
 - L'importance d'une communication interne et externe maîtrisée

Méthodes et outils

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques de l'entreprise. Outils et documentation ANACT et INRS

Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 14 heures, réparties sur 2 jours

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr

**Intervenant**

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur expert QVCT et PRP

**MANAGEMENT DE LA QVCT ET DE LA SANTE AU TRAVAIL NIVEAU 2
CONSTRUIRE SA DEMARCHE DE QVCT**

JOUR 1	
9h00 – 12h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation Conjuguer santé au travail et performance durable : un enjeu stratégique et collectif</p> <ul style="list-style-type: none">• Parler un langage commun autour des notions de QVT/RPS/PERFORMANCE/RSE• Promouvoir une QVCT en articulation avec la santé au travail / les six axes de la boussole QVCT• Evolutions récentes, portée de la loi du 2 août 2021• Impliquer tous les acteurs dans une démarche pluridisciplinaire portée par la Direction• Mener les transformations et réorganisations dans une démarche embarquée et apprenante basée sur le travail réel
13h30 – 17h00	<p>Passer de la prévention des RPS à une démarche QVCT</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les facteurs de risques psychosociaux• Agir sur les trois niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)• Identifier l'intérêt des groupes projets, groupes RPS, comités QVCT• Faire un choix dans les outils d'évaluation (enquêtes, questionnaires, baromètres...)
JOUR 2	
9h00 – 12h30	<p>Etablir un état des lieux et définir vos objectifs en matière de QVCT</p> <ul style="list-style-type: none">• Les étapes incontournables de la démarche et la méthodologie• Préparer et négocier un accord collectif• Construire et faire vivre collectivement les axes de la QVCT
13h30 – 17h00	<p>Utiliser les leviers RH et managériaux au service de la QVCT et de la performance de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none">• La fonction RH, garante du co-pilotage d'une démarche QVCT réussie• Le manager bienveillant/coach : créer les conditions favorables à la performance

AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



V1 – 01.2023

	<ul style="list-style-type: none">• L'intérêt d'une démarche collaborative pour RE-mobiliser, susciter l'engagement <p>Bilan de fin de formation</p>
--	---